



Gestion
SLC

Titres à
revenu fixe

SLC

Vos objectifs, notre raison d'être

Rapport sur le climat 2023



Renseignements importants au sujet de ce rapport

Ce rapport est représentatif des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) générales que nous appliquons conformément à notre obligation fiduciaire, qui consiste à mettre en œuvre les objectifs de placement de nos Clients. La pertinence et la pondération des facteurs ESG dans le processus de placement dépendent de la stratégie utilisée. Par exemple, les facteurs ESG peuvent être considérés comme non pertinents dans le cadre d'une stratégie visant à répliquer un indice de titres. Veuillez consulter votre gestionnaire des relations avec la clientèle et votre spécialiste des placements à Gestion SLC pour savoir comment les facteurs ESG sont pris en compte dans votre stratégie de placement personnalisée (le cas échéant).



Table des matières

4 Notre approche

7 Gouvernance

10 Stratégie

17 Gestion des risques

19 Mesures et cibles

21 Notre chemin à suivre



Gestion
SLC

Titres à
revenu fixe

SLC

Notre approche

Notre approche des changements climatiques

Les changements climatiques représentent une tendance structurelle à long terme qui aura une incidence sur le risque et le rendement des placements de diverses manières dans différents secteurs, différentes catégories d'actifs et différentes régions. Avec la hausse des températures à l'échelle mondiale, on constate une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes comme les incendies de forêt, les sécheresses et les inondations. Les efforts de décarbonisation sont en cours et progresseront probablement au cours des prochaines années, mais la transition énergétique nécessitera des compromis dans un contexte où le monde aura à composer avec la sécurité et l'abordabilité énergétiques. Les incertitudes sont nombreuses, notamment en ce qui touche les répercussions des changements réglementaires et politiques dans les divers territoires, le rythme auquel émergent de nouvelles technologies ou leur ampleur, et les changements de comportement.

Dans ce contexte d'incertitude, nous croyons que le passage à un avenir à faibles émissions de carbone présente des possibilités d'investissement, comme les innovations dans le domaine des mesures d'atténuation et d'adaptation. Nous cherchons à offrir à nos Clients des possibilités de placement dans la transition énergétique, qu'il s'agisse de l'infrastructure verte ou des énergies renouvelables.

Nous adoptons une approche pragmatique et envisageons les changements climatiques d'un point de vue financier. Nous croyons que de tenir compte du climat pour évaluer les risques de placements, lorsque ces risques sont importants, conduira au fil du temps à l'obtention de meilleurs rendements corrigés du risque pour nos Clients.



Notre approche

L'approche de Titres à revenu fixe SLC en matière de changements climatiques s'articule en fonction des facteurs que nous présenterons ici.

Nous examinons les changements climatiques sous un angle financier

Nos décisions de placement s'appuient sur une analyse ascendante, axée sur les enjeux financiers importants de chacun des émetteurs. Les changements climatiques peuvent présenter des risques physiques, comme les sécheresses et les inondations, et des risques de transition, comme le prix du carbone ou les changements technologiques. Nous continuons d'ajouter de nouveaux outils et de nouvelles sources de données afin d'obtenir les renseignements dont nos équipes de placement ont besoin pour respecter les objectifs de nos Clients et s'y retrouver, malgré l'incertitude qu'apportent les changements climatiques.

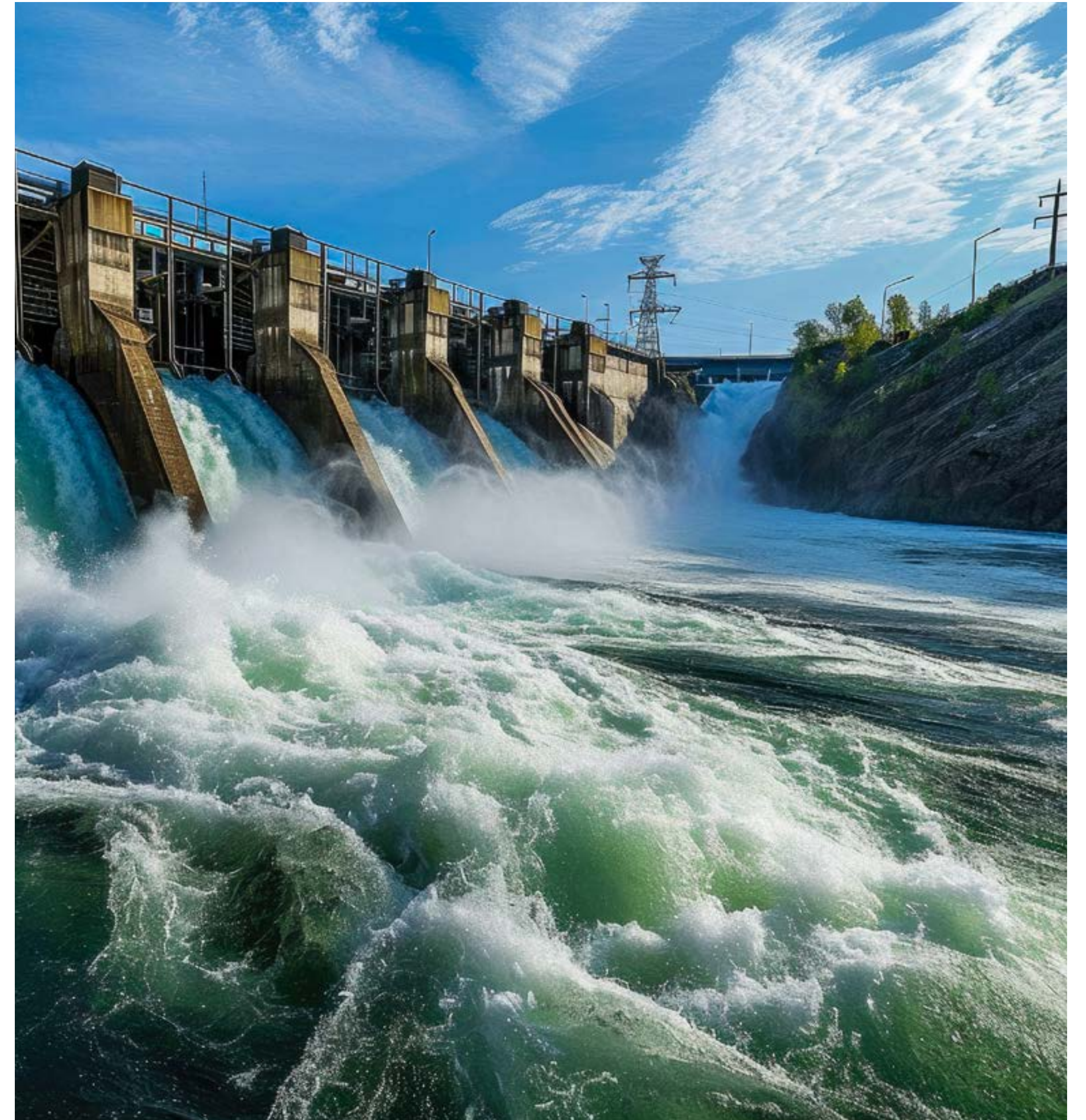
Nous voulons soutenir les entreprises tout au long de la transition énergétique

La rapidité et l'ampleur de la transition énergétique dans les secteurs à émissions élevées ajoutent à la complexité de la situation. Pour les Clients qui intègrent des objectifs climatiques à leurs mandats d'investissement, nous recherchons des entreprises à fortes émissions de carbone qui se sont dotées de plans de décarbonisation crédibles. Les émissions de carbone sont un indicateur rétrospectif, alors que nous nous concentrons sur les plans qu'une entreprise a pour l'avenir. Lorsque nous évaluons la crédibilité des plans de décarbonisation, nous vérifions s'ils prévoient des mesures qui conduiront à de réelles réductions d'émissions de la part de l'entreprise elle-même.

Nous accordons la priorité à l'engagement plutôt qu'au désinvestissement

Nous tirons parti de notre participation à diverses initiatives sectorielles pour discuter directement avec les entreprises à fortes émissions de carbone. L'engagement auprès de ces entreprises est une façon efficace de mieux comprendre leur stratégie en matière de risques climatiques. Titres à revenu fixe SLC est signataire des **Principes pour l'investissement responsable (PRI)** soutenus par l'ONU et membre d'**Engagement climatique Canada**. Nous faisons partie du **Partnership for Carbon Accounting Financials, ou PCAF**, et utilisons sa méthodologie pour mesurer et déclarer nos émissions financées. En 2023, nous avons adhéré à l'**Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)**, qui collabore avec plus de 350 investisseurs institutionnels du monde entier pour échanger sur les ressources et les enseignements tirés de l'évaluation des risques climatiques.

Les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques suscitent de grandes incertitudes pour l'économie mondiale et les marchés financiers. En tant que gestionnaire du capital de nos Clients, nous avons la responsabilité de comprendre les risques importants que les changements climatiques font peser sur les entreprises qui font partie de nos portefeuilles. Nous utilisons des sources de données tierces et des ressources internes pour repérer les risques importants au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons.



Gouvernance

Gouvernance

Nous gérons les risques climatiques importants pour les mandats de nos Clients selon une approche de gouvernance en deux volets. Notre Comité sur la durabilité a une portée globale et est composé de hauts dirigeants, et notre Conseil sur les placements durables est un sous-comité d'investissement qui se concentre sur le suivi et l'évaluation des enjeux climatiques au niveau des secteurs et des émetteurs.

Ce modèle permet de responsabiliser les hauts dirigeants sur les questions climatiques émergentes et d'obtenir, de la part des équipes de placement, des renseignements sur le terrain au sujet des enjeux immédiats qui ont une incidence sur les décisions d'investissement.

Enfin, nous avons aussi un comité de gestion du risque à plusieurs paliers qui discute des risques climatiques touchant les sociétés exploitantes et la plateforme de Gestion SLC. Notre modèle de gouvernance contribue à affiner les connaissances des hauts dirigeants sur les questions liées au climat et aux facteurs ESG, en plus d'améliorer la communication, de préciser les responsabilités et de favoriser la collaboration.

Comité sur la durabilité

Ce comité supervise l'orientation, les priorités et la mise en œuvre de nos initiatives d'investissement durable, y compris celles liées aux changements climatiques, dans l'ensemble de Titres à revenu fixe SLC.

Le mandat du comité comprend le suivi des changements réglementaires (p. ex., CVMO, SEC, BSIF); la supervision de notre participation aux organismes sectoriels et de la communication de l'information (p. ex., PRI, PCAF); l'examen de l'évolution des pratiques sectorielles en matière de facteurs ESG et de climat; l'approbation des politiques et procédures liées aux facteurs ESG; l'obtention de nouvelles sur les progrès réalisés à l'égard des mandats et de nos engagements auprès de nos Clients et des entreprises, ce qui comprend l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM).

Les membres votants du comité sont le président de Gestion SLC Canada, le premier directeur des placements de la Sun Life, le chef de l'analyse du crédit et le directeur général, intégration des affaires, ESG. Les membres sans droit de vote comprennent les responsables des facteurs ESG des équipes de placements, des affaires juridiques, du marketing et des communications, et du contrôle de la conformité.

Conseil sur les placements durables

En sa qualité de sous-comité du Comité sur la durabilité, le conseil est chargé de représenter toutes les équipes de placement et d'intégrer les facteurs ESG dans nos processus de placement, de collaborer avec ces équipes et d'agir comme lieu de formation et d'échange.

Les séances d'information sur les enjeux émergents liés au climat et à la durabilité sont des points qui figurent couramment à l'ordre du jour du conseil. Des présentations récentes ont porté sur des sujets comme l'énergie nucléaire, la biodiversité et le rôle du gaz naturel dans la transition énergétique.

Les membres du conseil sont le premier directeur des placements de la Sun Life, le premier directeur des placements, rendement global associé aux placements pour les États-Unis, le(s) chef(s) des placements privés à revenu fixe, le chef des placements publics à revenu fixe, des représentants de nos sociétés affiliées, dont BGO et Crescent Capital, ainsi que d'autres gestionnaires de portefeuille des équipes des placements publics et privés à revenu fixe de Titres à revenu fixe SLC.

Groupe de travail sur les risques climatiques

En 2023, Titres à revenu fixe SLC a créé à l'interne un groupe de travail sur les risques climatiques. Ce groupe sert de tribune aux membres des différentes équipes de placement. Il leur permet de discuter d'enjeux émergents liés aux risques physiques et de transition associés aux changements climatiques et d'échanger des renseignements et connaissances sur différents outils et ressources. Relevant du Conseil sur les placements durables, le groupe formule des recommandations quant aux mesures de risque à surveiller à l'échelle de Titres à revenu fixe SLC.

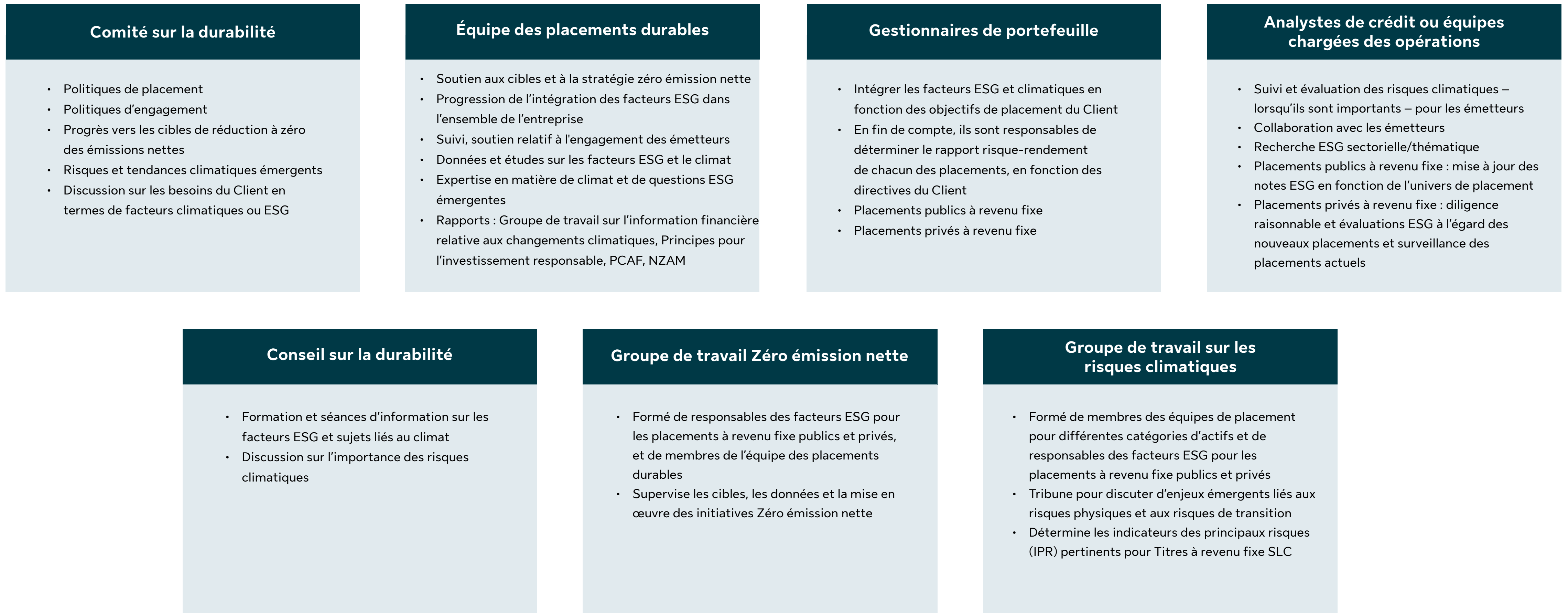
Parmi les membres du groupe, on trouve notamment des responsables des facteurs ESG de nos équipes des placements publics et privés à revenu fixe, ainsi que des membres des équipes de placement responsables du rendement global, des titres municipaux et des actifs titrisés pour les États-Unis.



Gouvernance

Intégration des facteurs climatiques et ESG

Notre structure de gouvernance liée aux facteurs climatiques et ESG est centrée sur la collaboration et l'importance pour soutenir les objectifs de placement de nos Clients. Chaque groupe a des rôles et responsabilités qui lui sont propres, tel qu'il est indiqué ci-après.



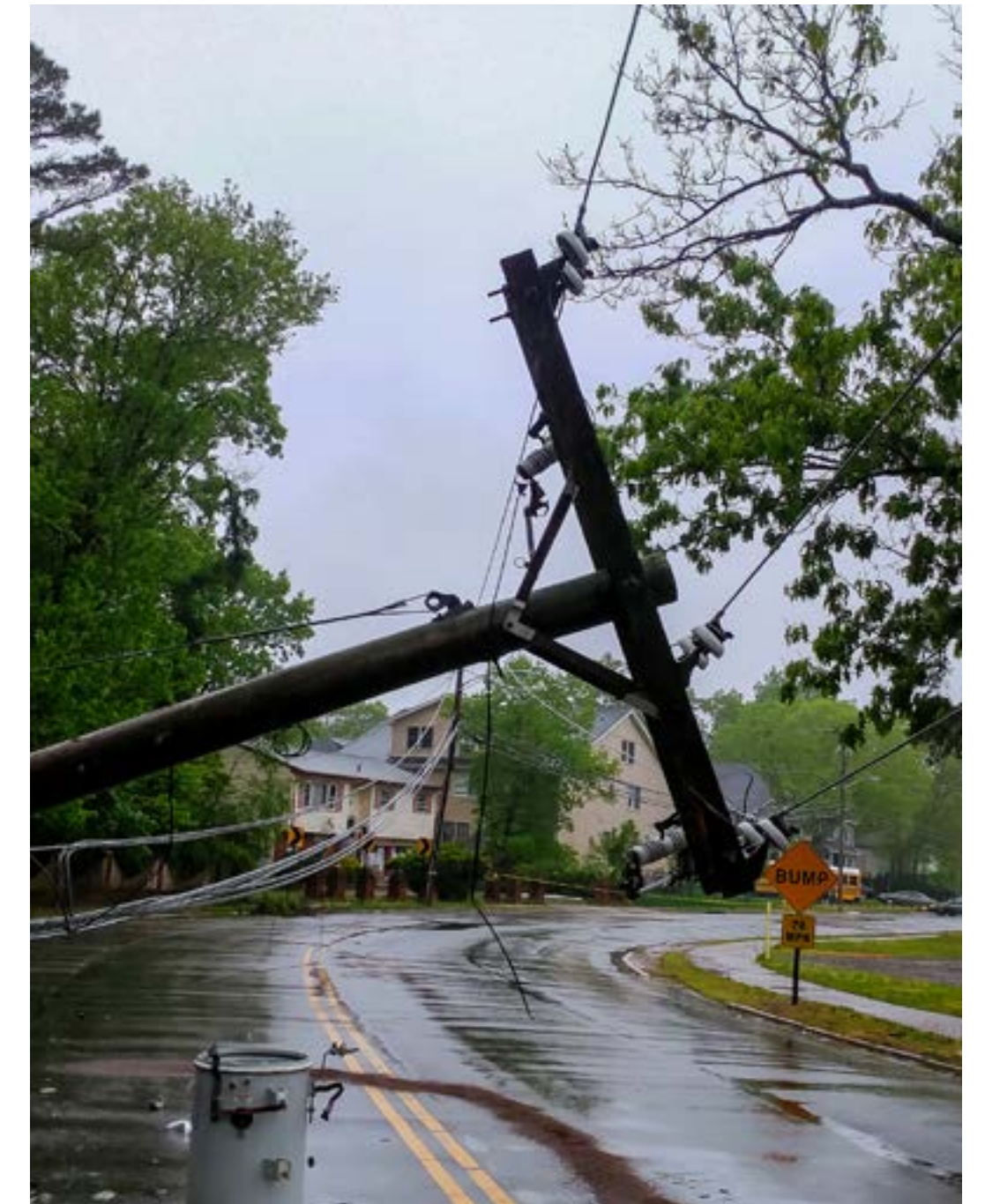
Stratégie

Stratégie

Aperçu des risques physiques et de transition

Les risques liés aux changements climatiques peuvent se traduire par des risques systémiques pour les entreprises dans lesquelles nous investissons. Le réchauffement des températures qui découle des changements climatiques pourrait créer un environnement propice aux risques physiques, notamment en raison de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques et du changement des modèles climatiques. Les mesures prises à l'échelle mondiale pour le passage à une économie à faibles émissions de carbone pourraient créer des risques de transition à mesure que les politiques gouvernementales, les technologies et les demandes du marché évoluent. Les risques climatiques peuvent se manifester de différentes manières selon les secteurs, les catégories d'actifs et les horizons temporels.

Risques physiques	Risques liés au climat	Incidence	Horizon temporel
RISQUE PHYSIQUE AIGU	<ul style="list-style-type: none"> Inondations, tempêtes et incendies de forêt qui endommagent les biens, les moyens de transport et les infrastructures Stress thermique extrême 	<ul style="list-style-type: none"> Perturbation des activités commerciales, dépréciation des actifs Perte de revenus découlant des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement Augmentation des coûts de reprise et des assurances 	À court, à moyen et à long terme
RISQUE PHYSIQUE CHRONIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Hausse du niveau de la mer, augmentation des inondations sur les côtes et dans les terres Sécheresses, vagues de chaleur et incendies de forêt plus longs et plus intenses 	<ul style="list-style-type: none"> Dépréciation des actifs Perturbation du transport et de l'agriculture en raison de contraintes hydriques Augmentation des coûts d'investissement en immobilisations des entreprises et des gouvernements pour des projets d'adaptation et de résilience Migration de masse 	À moyen et à long terme



Stratégie

Risques de transition	Risques liés au climat	Incidence	Horizon temporel
RISQUES POLITIQUES ET JURIDIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Exigences accrues des organismes de réglementation en matière de communication de renseignements sur les risques climatiques Augmentation des litiges concernant les grands émetteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts de contrôle de la conformité et d'opérations Érosion de la demande Amendes et sanctions 	À court et à moyen terme
RISQUE DE MARCHÉ	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de la demande de produits à fortes émissions de carbone Augmentation de la demande de minéraux essentiels pour les technologies à faibles émissions de carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs des actifs touchées et délaissement d'actifs Érosion de la demande de produits à fortes émissions de carbone Augmentation des coûts des intrants clés (p. ex. : lithium) 	À court, à moyen et à long terme
RISQUE TECHNOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Technologies à faibles émissions de carbone perturbant les secteurs traditionnels (p. ex. : véhicules électriques) 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison de la mise en œuvre de nouvelles technologies Coûts en capital accrus pour les investissements dans les technologies émergentes Perturbation des secteurs et dépréciation des actifs 	À moyen terme
RISQUE DE RÉPUTATION	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance plus poussée de l'impact climatique et des engagements envers l'objectif de réduction à zéro des émissions nettes des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de parts de marché en raison de l'évolution des préférences des consommateurs Hausse des coûts en raison des mesures d'atténuation des changements climatiques et de l'intégration de mesures dans le modèle d'affaires Perte de permis d'exploitation 	À court et à moyen terme

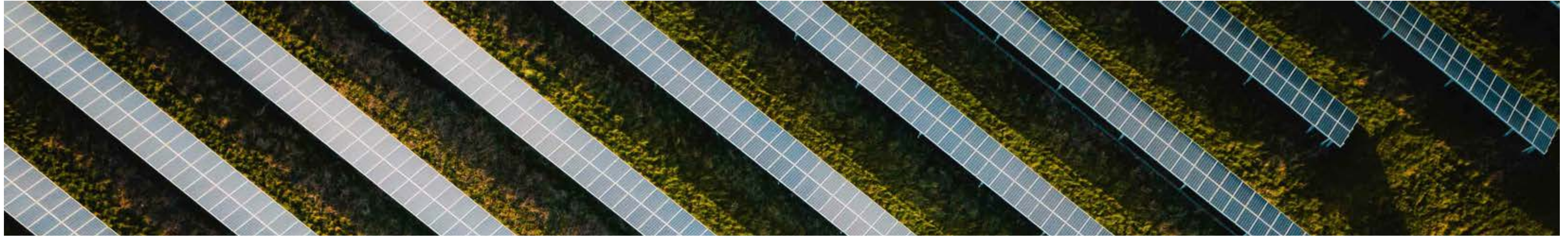
Horizons temporels

Dans le cadre de l'évaluation des risques climatiques à court terme, nous utilisons un horizon de 0 à 3 ans. L'équipe Titres à revenu fixe SLC définit les risques à court terme comme étant les risques associés à une augmentation des tempêtes et les autres risques physiques localisés attribuables aux changements climatiques. De plus en plus d'entreprises élaborent des stratégies de transition pour faire face aux changements climatiques.

Nous considérons que l'horizon à moyen terme va de 3 à 10 ans. Les risques à moyen terme correspondent au moment où les risques liés aux changements climatiques peuvent gagner en importance, où de nouvelles lois entrent en vigueur, où les entreprises commencent à mettre en œuvre leurs plans de transition climatique, et où la situation peut commencer à avoir une incidence sur la valorisation et la qualité du crédit. Par exemple, un plus grand nombre d'actifs pourraient être délaissés au fur et à mesure que d'autres sources d'énergie et solutions deviennent plus efficaces et rentables.

Nous considérons que l'horizon à long terme est de 10 ans ou plus. Les risques à long terme comprennent les risques physiques chroniques et les changements de comportement des consommateurs qui mènent à l'abandon des actifs à fortes émissions de carbone. Ces risques surviennent dans un contexte où des technologies perturbatrices deviendront opérationnelles et pourraient supplanter certains modèles d'affaires existants. Les pressions des organismes de réglementation pourraient s'accroître lorsque nous nous rapprocherons de l'atteinte des cibles et objectifs nationaux et internationaux en matière de climat, sans compter que les changements climatiques pourraient avoir des effets perturbateurs considérables sur les chaînes d'approvisionnement.

Stratégie



Notre approche

Nos analystes de crédit effectuent des recherches ascendantes sur le crédit, en cernant et en intégrant les facteurs de risques climatiques et facteurs ESG importants. Ces renseignements sont fournis à nos gestionnaires de portefeuille afin d'étayer les décisions de placement prises en fonction des objectifs du Client. Nous n'adoptons pas une vision descendante des enjeux liés au climat et aux facteurs ESG – nous évaluons chacun des investissements individuellement, titre par titre.

Nos équipes des placements possèdent une vaste expérience en structuration des placements dans leurs catégories d'actifs. Chaque possibilité de placement fait l'objet d'une analyse détaillée, à la fois avant de faire le placement et par la suite. Un cadre d'approbation rigoureux est mis en œuvre pour tous les placements.

Philosophie de placement	Recherche et connaissances	Établissement et composition du portefeuille	Surveillance
Nous constatons que les changements climatiques représentent une tendance structurelle à long terme qui aura une incidence sur le risque et le rendement des placements de diverses manières dans différents secteurs, différentes catégories d'actifs et différentes régions géographiques.	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de crédit spécialisée et approfondie qui tient compte des facteurs ESG, pour tous les secteurs et émetteurs mondiaux. Recherche thématique sur les enjeux liés aux facteurs ESG et au climat pour obtenir des renseignements supplémentaires. Les questions liées aux risques physiques et aux risques de la transition climatique sont intégrées aux évaluations ESG, si ces risques sont importants. 	<ul style="list-style-type: none"> Les décisions tiennent compte de plusieurs facteurs, notamment du mandat du Client, de l'horizon de placement, de la valeur relative et des caractéristiques fondamentales du crédit. Dans le cas de certaines stratégies de placement et des mandats de certains Clients, les considérations ESG sont intégrées aux décisions de composition du portefeuille. 	Culture de gouvernance et de gestion des risques bien établie; cadre rigoureux d'approbation et d'examen appliqué à toutes les décisions de placement.

Stratégie

Occasions de placement liées au climat

Titres à revenu fixe SLC investit activement dans les occasions qui offrent des rendements attrayants dans différentes catégories d'actifs, y compris dans la transition aux faibles émissions de carbone de l'économie (énergies renouvelables, efficacité énergétique, bâtiments écologiques et infrastructures de production d'énergies renouvelables). Nous investissons également dans des obligations et des prêts verts et durables. Nous effectuons ces investissements conformément aux objectifs de nos Clients en tenant compte, entre autres, de leurs attentes en matière de rendement.

Soutien aux Clients qui ont des objectifs de réduction à zéro des émissions nettes

Titres à revenu fixe SLC est signataire de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM). Nous travaillons en partenariat avec nos Clients pour les aider à atteindre leurs buts et objectifs, conformément à notre obligation fiduciaire. Par exemple, Titres à revenu fixe SLC a publié des cibles intermédiaires visant les obligations de sociétés cotées et les actions cotées gérées directement pour les actifs qu'elle gère dans le portefeuille de placements de sa société mère, la Sun Life. Nous prévoyons d'élargir la portée de nos cibles au fil du temps, à mesure que les données s'amélioreront et que de nouvelles méthodes pour d'autres catégories d'actifs seront disponibles. Ces cibles intermédiaires ont été acceptées par NZAM en juillet 2023.

L'approche que nous adoptons pour nos Clients qui ont des objectifs de réduction des émissions nettes à zéro s'appuie sur la qualité des données, la transparence et les résultats concrets. Nous croyons que notre capacité à trouver les entreprises dont les plans de transition sont crédibles et reçoivent l'appui d'équipes de direction de grande qualité sera essentielle à l'atteinte des cibles que se fixent nos Clients.

Produits « zéro émission nette » offerts aux Clients

En 2023, Titres à revenu fixe SLC a commencé à gérer une stratégie de placements publics à revenu fixe alignée sur l'objectif zéro émission nette après le lancement de cette stratégie au Canada. Celle-ci permet aux Clients de faire des placements qui soutiennent la décarbonisation et la transition énergétique. Nous cherchons à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la composante en obligations de sociétés du fonds d'au moins 50 % par rapport aux points de comparaison d'ici 2030. Nous chercherons aussi à réaliser de plus amples réductions pour contribuer à amener à zéro les émissions mondiales de GES ou de carbone d'ici 2050. Les émissions de carbone par rapport à la valeur investie (ECVI), selon les données enregistrées à la fin de 2019, servent de point de comparaison pour l'intensité des émissions de GES de la stratégie. Les ECVI représentent les émissions totales de carbone d'un portefeuille, normalisées en fonction de la valeur du portefeuille et exprimées en tonnes métriques d'équivalents CO₂ par million de dollars investis. Par ailleurs, la stratégie vise à augmenter à au moins 10 % la pondération de son portefeuille en obligations vertes, durables ou axées sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (conformément à l'objectif de développement durable des Nations Unies) d'ici 2030.

Engagement

L'engagement auprès des équipes de direction peut se révéler efficace dans certains cas pour examiner les risques et les possibilités liés au climat pour le compte de nos Clients. Cet engagement nous permet de travailler de façon constructive et collaborative avec les dirigeants des entreprises. Nous pouvons ainsi mieux comprendre leur point de vue sur les risques climatiques, y compris en ce qui concerne la communication de l'information et les facteurs liés au rendement, et être au fait de leurs progrès par rapport à leurs objectifs. À titre de gestionnaire d'actifs à revenu fixe, nous ne détenons généralement pas d'actions et ne procédons pas à des votes par procuration. Nous participons à l'initiative Engagement climatique Canada, car cela nous permet de communiquer directement avec les émetteurs au sujet des risques climatiques et d'avoir une meilleure compréhension des difficultés et occasions qu'ils rencontrent au cours de leur transition énergétique.

Données sur le climat

Titres à revenu fixe SLC a accès à l'outil Moody's Climate On-Demand et aux outils de finance durable d'ICE pour évaluer les risques physiques. Elle fait aussi appel à MSCI et à S&P Trucost pour obtenir des données sur les facteurs ESG et le climat qui lui sont utiles pour son évaluation des risques de transition découlant des changements climatiques. La possibilité d'utiliser ces outils dépend de la catégorie d'actifs. Nous évaluons continuellement de nouvelles sources de données et de nouveaux fournisseurs d'analyses tout en alimentant notre propre base de données afin de nous assurer que nos investisseurs et nos équipes en contact direct avec les Clients ont ce dont ils ont besoin pour intégrer efficacement les facteurs climatiques dans leurs activités de placement et de communication d'information, conformément aux exigences des mandats des Clients.

Voici quelques exemples de données que nous pouvons utiliser :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES), intensité carbonique et ventilation des émissions par portée (1, 2 et 3)
- Recensement des entreprises et des secteurs adaptés à un monde où la hausse des températures serait bien en dessous des 2 °C, conformément à ce que prévoit l'Accord de Paris
- Analyse de l'exposition aux risques physiques liés aux changements climatiques par catégorie d'actifs, en fonction de différents scénarios

Stratégie

Analyse de scénarios

Titres à revenu fixe SLC a accès à des outils externes pour analyser des scénarios portant sur les risques physiques et de transition pour les portefeuilles de ses Clients. Nous continuons d'accroître nos capacités dans ce domaine qui évolue rapidement afin de répondre aux besoins des Clients en ce qui concerne la communication de l'information réglementaire.

Analyse de scénarios de risques physiques

L'outil Moody's Climate On Demand fournit des scénarios de risques physiques pour certaines zones géographiques. Nous utilisons cet outil principalement pour les biens durables (p. ex. : placements immobiliers, créances privées liées aux infrastructures), tandis que nous avons recours aux outils de finance durable d'ICE pour les obligations municipales et les titres adossés à des créances hypothécaires d'organismes gouvernementaux.

Ces outils nous permettent d'évaluer les risques associés aux aléas climatiques, notamment :

- Les inondations
- Les ouragans et les typhons
- Le stress thermique
- Le stress hydrique
- L'élévation du niveau de la mer
- Les feux de forêt

Analyse de scénarios de risques de transition

Pour les Clients qui veulent de l'information sur les risques de transition, nous utilisons l'ensemble de données Trucost Paris Alignment de S&P. Cet outil examine l'alignement des entreprises sur l'Accord de Paris, dont l'objectif est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. L'examen porte sur le parcours de transition et permet de voir si la réduction des émissions sera suffisante au fil du temps pour respecter un budget carbone axé sur une hausse de 1,5 °C ou de 2 °C.

ÉTUDE DE CAS

Analyse de scénarios – Risques physiques et risques de transition¹

En 2023, Titres à revenu fixe SLC a aidé un Client important en réalisant une analyse des risques physiques et de transition au moyen d'un scénario « extrême, mais plausible ». Dans le scénario utilisé, les feux de forêt causaient des dommages croissants aux biens immobiliers et aux infrastructures en Amérique du Nord pendant plusieurs années, et il en résultait une réaction négative du marché envers les sociétés à forte intensité carbonique en raison de l'augmentation des risques de transition.

Le groupe de travail Zéro émission nette a d'abord utilisé l'outil Moody's Climate on Demand pour repérer les actifs immobiliers (prêts hypothécaires et titres de participation) qui seront exposés à un risque modéré ou élevé de feux de forêt d'ici 2030 selon le profil socioéconomique partagé (SSP) 2 - profil représentatif d'évolution de concentration (RCP) 8.5. Le groupe a également fait une évaluation qualitative de la littérature scientifique et des projections pour les régions où le risque de feux de forêt sera le plus élevé d'ici la fin de la décennie, afin de déterminer l'exposition au risque des placements privés du secteur des infrastructures dans un tel scénario extrême.

Nous avons aussi étudié les impacts sur les placements en obligations et en actions de notre Client, par secteur, sous l'angle des risques de transition. Le scénario qui a été créé reproduisait le scénario de la « prise de conscience soudaine » utilisé par le Network for Greening the Financial System (NGFS) dans son document intitulé *Conceptual note on short-term climate scenarios*. Dans ce scénario, des événements météorologiques extrêmes déclenchent un changement brusque dans l'opinion publique, ce qui a pour effet d'accélérer la transition grâce aux politiques mises en place rapidement par les gouvernements pour réduire les émissions. Ce scénario examine comment le scénario à long terme du NGFS, dans lequel la transition se produit tardivement, pourrait se dérouler à court terme. L'équipe des placements durables a collaboré étroitement avec nos analystes pour identifier les « gagnants » et « perdants » de chaque secteur du point de vue de l'incidence sur le risque de crédit pour les émetteurs.

Cet exercice nous a fourni des renseignements qui orientent nos analyses de scénarios lorsque nous aidons les Clients à atteindre leurs exigences réglementaires en matière de simulation de crise. Nous trouvons les outils externes utiles pour repérer les secteurs qui pourraient être exposés à des risques physiques, mais comprenons qu'il ne faut pas nous y fier pour tirer des conclusions en ce qui concerne les répercussions sur les actifs. Pour évaluer les pertes financières liées aux risques physiques, il faut réaliser une analyse des actifs axée sur la vulnérabilité, la capacité d'adaptation et les mesures de protection pertinentes qui sont en place (assurance, clauses restrictives, etc.).

¹ Étude de cas présentée à titre indicatif seulement.

Stratégie

Communication d'information sur le climat

Titres à revenu fixe SLC fournit des données climatiques standard à certains Clients, sur demande. Nous pouvons fournir un éventail d'indicateurs du changement climatique axés sur les émissions financées, selon la catégorie d'actifs.

Les émissions financées donnent une idée approximative des risques de transition, qui peuvent avoir une incidence sur le rendement des placements en fonction du modèle d'affaires et des perspectives des sociétés dont les titres sont détenus dans le portefeuille. De plus en plus, les investisseurs veulent connaître ces données aux fins de leurs propres déclarations aux organismes de réglementation ou à leurs parties prenantes. Les organismes de réglementation du secteur financier et les normes de communication de l'information sur la durabilité, comme celles de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), stipulent que les émissions financées doivent être déclarées. Titres à revenu fixe SLC utilise la méthode établie par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et les bases de données connexes, conformément aux exigences, pour calculer les émissions financées.

Lorsque les Clients ont des placements en titres à revenu fixe et en titres souverains dans leur portefeuille, nous pouvons leur communiquer de l'information sur les émissions financées absolues, l'empreinte carbone (émissions de carbone par rapport à la valeur investie), les investissements dans des obligations vertes, sociales et durables et l'intensité carbonique moyenne pondérée. Nous pouvons aussi leur indiquer quels sont les secteurs qui contribuent le plus à l'empreinte carbone du portefeuille, et dans quelle proportion. Les données sont généralement de bonne qualité, et nous utilisons les données fournies par MSCI et Trucost sur les émissions de GES pour faire nos calculs.

Lorsque les Clients ont des placements privés à revenu fixe dans leur portefeuille, nous pouvons leur communiquer de l'information sur les émissions financées absolues, l'intensité carbonique, les investissements dans des actifs durables ainsi que les émissions évitées, qui est une mesure du PCAF indiquant les émissions évitées par le biais d'investissements dans les énergies renouvelables. Le calcul des émissions financées pour les placements privés est complexe, et la nature de notre processus de souscription nous procure des données liées aux opérations qui permettent une meilleure communication d'information aux Clients.

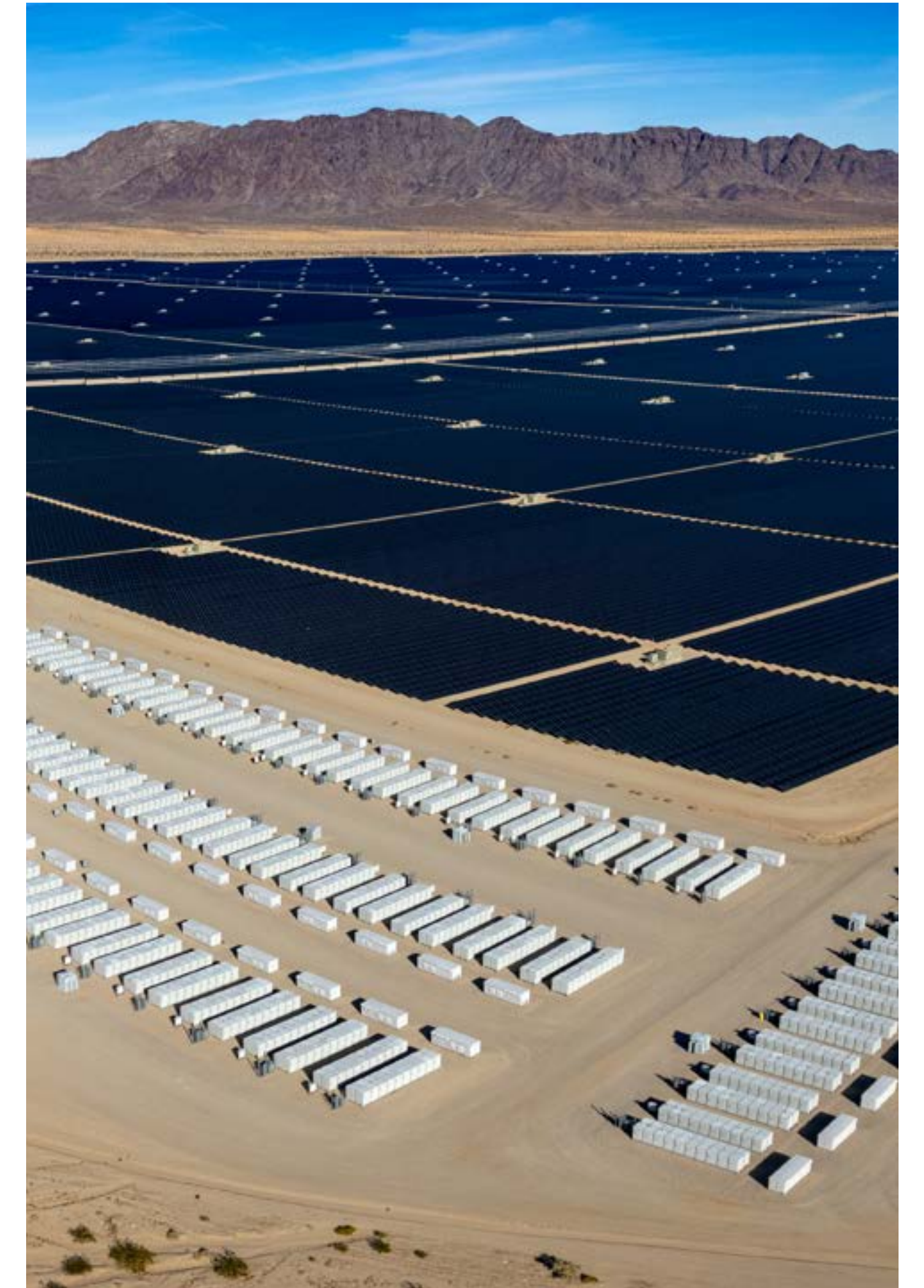
Compréhension des risques de transition par le biais du cadre Net Zero Investment Framework

Les émissions financées sont une mesure importante, mais fondamentalement rétrospective. Comme nous tentons de repérer et de gérer les risques de transition importants pour nos Clients qui ont des objectifs « zéro émission nette », notre stratégie implique l'utilisation du cadre Net Zero Investment Framework (NZIF) lié à la Paris Aligned Investment Initiative.

Nous utilisons le cadre NZIF pour les Clients qui ont des objectifs ou des cibles de réduction des émissions nettes à zéro pour leur portefeuille. Nous croyons que le système de notation multifacette est un moyen clair et transparent de suivre les progrès des entreprises au fil du temps et de faire des comparaisons entre des entreprises d'un même secteur.

Les entreprises sont évaluées au moyen du cadre NZIF selon des facteurs comme leurs cibles climatiques, la qualité de l'information fournie, leurs dépenses en immobilisations, ainsi que les détails et la crédibilité de leurs plans de décarbonisation. L'objectif est d'aller au-delà de l'empreinte carbone et de déterminer quelles entreprises ont en place des plans crédibles pour réduire leurs émissions au fil du temps en respectant leurs objectifs d'affaires. Nous voulons comprendre la situation actuelle des sociétés et leur orientation en matière de réduction des risques de transition.

Le cadre NZIF est selon nous un bon outil pour gérer les placements selon les objectifs climatiques des Clients. Il permet d'éviter les résultats inattendus potentiels du désinvestissement ou de l'exclusion, et nous aide plutôt à repérer les chefs de file de la transition climatique dans chaque secteur. À l'heure actuelle, nous réalisons des évaluations avec le cadre NZIF pour les Clients qui ont des objectifs d'alignement annuels, en nous concentrant sur quelques entreprises à forte intensité carbonique dont les émissions financées sont les plus élevées. Le cadre NZIF est surtout utilisé pour les obligations de sociétés cotées, mais nous puisons dans son approche lorsque nous examinons les placements privés à revenu fixe. Nous comptons couvrir un plus grand nombre d'entreprises à mesure que les sources de données s'améliorent.





Gestion
SLC

Titres à
revenu fixe

SLC

Gestion des risques

Gestion des risques

Repérer et évaluer les risques climatiques

Du point de vue des placements, les risques liés au climat, lorsqu'ils sont considérés comme importants pour un secteur donné, sont évalués et intégrés, au besoin, à la prise de décisions de placement. Nous pouvons intégrer nombre d'analyses différentes à notre évaluation des risques climatiques. Nous faisons appel pour ce faire à des analyses autonomes des risques physiques par région géographique et à l'évaluation du modèle d'affaires de l'entreprise et des risques liés à la transition. S'il y a lieu, la surveillance des risques liés au climat peut porter sur les risques physiques aigus ou chroniques ainsi que sur les risques liés à la transition climatique sur les plans de la réglementation, des enjeux juridiques, des technologies, des marchés, de la réputation ou des préférences des consommateurs.

Titres à revenu fixe SLC repère et évalue les risques liés au climat grâce à son système exclusif de recherche et de notation des facteurs ESG. Nous continuons de mettre au point des outils de gestion de portefeuille et des risques ainsi que des outils de recherche qui évaluent l'exposition et la résilience des sociétés aux risques climatiques.

Dans le cas des placements publics à revenu fixe, nos fiches de notation ESG exclusives nous permettent d'évaluer les sociétés en fonction des facteurs de risque ESG reconnus comme importants, par secteur de notre univers de placement. L'intégration des risques et occasions liés au climat dépend de leur importance pour le risque de crédit de chaque placement. Plus de 400 sociétés émettrices ont été notées à l'aide de nos fiches de notation exclusives en 2023.

Pour les placements privés à revenu fixe, nos notes d'approbation des placements comprennent nos fiches de notation ESG exclusives, qui permettent d'analyser les facteurs pertinents liés au climat. En 2023, plus de 1 000 crédits ont été notés. Ces fiches de notation exclusives varient par type d'actif (p. ex. : immobilier, infrastructure, titrisation) et par secteur. Les placements font l'objet d'un processus de diligence raisonnable exhaustif avant chaque opération de placement et annuellement. Ce processus porte sur les questions liées au risque de transition découlant de changements soudains dans les politiques ou les marchés, ainsi que sur le risque lié aux actifs délaissés.

Exemples de facteurs climatiques intégrés à nos fiches de notation sectorielles pour les obligations de sociétés :

Secteur	Facteurs climatiques possibles évalués (liste non exhaustive)
SERVICES PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES • Stratégie de décarbonisation • Ambition de la cible climatique
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES • Stratégie de décarbonisation • Ambition de la cible climatique
ÉNERGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES • Stratégie de décarbonisation • Stratégie de réduction du méthane • Exposition à des régions soumises à des stress hydriques • Ambition de la cible climatique
MINES ET MÉTAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES • Stratégie de décarbonisation • Ambition de la cible climatique • Controverses environnementales

Gestion des risques climatiques

Le cadre de gestion des risques (CGR) de Gestion SLC fixe le cadre général de la gestion du risque dans l'ensemble de Gestion SLC. Outre les risques liés à la gestion des placements, ce cadre cherche à gérer d'autres risques à l'échelle de la société, notamment ceux liés aux opérations, aux personnes et à la culture, à la mobilisation d'actifs et aux exigences réglementaires, qui peuvent tous être touchés par les changements climatiques. Ses composantes sont la gouvernance du risque et les responsabilités, l'univers du risque, l'appétence pour le risque et les principes directeurs en matière de gestion du risque.

Les principaux piliers du CGR sont les suivants :

Risque d'ordre commercial et stratégique : Le risque que survienne une perte liée à l'incapacité d'établir, de planifier ou de mettre en œuvre de façon adéquate une stratégie appropriée en vue d'atteindre les objectifs stratégiques et commerciaux, ou de s'adapter à l'évolution des comportements des Clients ou au contexte commercial, économique, réglementaire ou environnemental et social externe, ou encore le risque que des hypothèses formulées dans des stratégies ne soient pas réalisées comme prévu.

Risque opérationnel : Le risque de perte (financière et non financière) attribuable à des processus, des effectifs et des systèmes internes défectueux ou inadéquats ou à des événements externes.

Risque de placement : Le risque qu'une stratégie de placement ne soit pas exécutée de manière prudente et que, par conséquent, le mandat ne réussisse pas à atteindre, de manière importante, son objectif de placement et n'obtienne pas le rendement visé et les taux de rendement de référence pertinents, et que la stratégie crée un risque de dommages à la réputation et de pertes financières.

Notre personnel de gestion du risque et de contrôle de la conformité travaille en étroite collaboration avec nos partenaires d'affaires dans le cadre de comités de gestion, de projets et d'interactions quotidiennes en vue de repérer, d'évaluer et de gérer les risques d'entreprise et ceux liés à la gestion des portefeuilles. Ces interactions sont essentielles au maintien d'une culture efficace de gestion du risque et de contrôle de la conformité. En 2023, Titres à revenu fixe SLC a créé un comité de gestion du risque indépendant. L'équipe des placements durables fournit chaque trimestre une mise à jour des indicateurs des principaux risques (IPR) à ce comité. Les IPR tiennent compte de tous les changements importants ayant une incidence sur les cibles intermédiaires zéro émission nette pour les actifs de Clients gérés en fonction d'un objectif de réduction des émissions nettes à zéro.

Mesures et cibles

Mesures et cibles

Émissions liées à nos opérations

Les émissions liées aux opérations de Titres à revenu fixe SLC sont consolidées et incluses dans les déclarations des émissions globales de notre société mère, la Sun Life. Elles sont incluses dans les sources d'émissions de portée 3 et sont calculées conformément au Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard, en appliquant une approche de contrôle financier. Pour de plus amples renseignements sur la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Sun Life pour l'année 2023, veuillez consulter le [Rapport sur la durabilité 2023](#) et la [Méthode de déclaration des GES pour 2023 \(en anglais seulement\)](#).

Cibles préliminaires de réduction à zéro des émissions nettes

Titres à revenu fixe SLC a défini un ensemble de cibles intermédiaires pour la réduction des émissions nettes à zéro qui s'applique aux actifs de placement qu'elle gère pour sa société mère, la Sun Life. Ces cibles visent les obligations de sociétés cotées et les actions cotées gérées directement, et elles ont été acceptées dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Managers en juillet 2023.

Collectivement, les cibles intermédiaires couvrent 20,2 % de l'actif géré total de Titres à revenu fixe SLC au 31 décembre 2023.²

2. L'actif géré de Titres à revenu fixe SLC était de 185,2 milliards de dollars au 31 décembre 2023. Titres à revenu fixe SLC fait référence à Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. et à Sun Life Capital Management (U.S.) LLC. L'actif géré est en dollars canadiens et comprend l'actif géré pour le fonds général de la Sun Life ainsi que pour des clients externes. L'actif géré de Titres à revenu fixe SLC exclut l'actif géré de BGO, de Crescent Capital Group LP, d'InfraRed Capital Partners et d'Advisors Asset Management, Inc.



Cible

Actions cotées gérées directement : Réduction de 50 % des ECVI d'ici 2030 par rapport à une référence de 2019.

Référence : 59,3 t éq. CO₂ par million de dollars investi

Actifs concernés : Portefeuille de placements de la Sun Life composé d'actions cotées en Bourse gérées directement.

Mesure : Intensité carbonique, en faisant appel à une mesure cible correspondant au rapport entre les émissions de carbone et la valeur investie.

Stratégie

La cible a été définie au moyen d'une approche ascendante, selon laquelle les réductions d'émissions de GES prévues pour 2030 liées aux actions cotées ont été calculées en fonction des cibles que les émetteurs sous-jacents avaient publiées. Pour les émetteurs qui n'avaient défini aucune cible, nous avons déterminé qu'il n'y avait aucun changement dans les niveaux d'émissions. De nombreuses actions cotées en Bourse sont sous-gérées par d'autres gestionnaires d'actifs.



Cible

Obligations de sociétés cotées : Réduction minimale de 40 % de l'intensité carbonique d'ici 2030, par rapport à une référence de 2019.

Référence : 82,4 t éq. CO₂ par million de dollars investi

Actifs concernés : Portefeuille de placements de la Sun Life composé d'obligations de sociétés cotées en Bourse.

Mesure : Intensité carbonique, en faisant appel à une mesure cible correspondant au rapport entre les émissions de carbone et la valeur investie.

Stratégie

La cible a été définie au moyen d'une approche ascendante, selon laquelle les réductions d'émissions de GES prévues pour 2030 liées aux obligations de sociétés cotées ont été calculées en fonction des cibles que les émetteurs sous-jacents avaient publiées. Une cible de réduction minimale de 40 % de l'intensité carbonique a été définie, en établissant un équilibre entre les ambitions liées aux objectifs climatiques et la rapidité de la transition dans les secteurs présentant une plus grande résistance et dans les marchés émergents, tout en veillant à réduire les coûts et les problèmes liés à un désinvestissement excessif. Nous avons défini des lignes directrices selon lesquelles les équipes de placement doivent accorder la priorité aux placements auprès de grands émetteurs qui disposent de stratégies climatiques crédibles.



Cible

Obligations de sociétés cotées : 65 % des 50 principaux émetteurs financés dans les secteurs importants sont en voie d'atteindre l'objectif de réduction à zéro des émissions nettes d'ici 2030 ou en bonne voie d'atteindre cet objectif.

Référence : Selon une première valeur de référence calculée en 2022, 2 % des principaux émetteurs avaient atteint l'objectif de réduction à zéro des émissions nettes, et 34 % étaient en bonne voie de l'atteindre.

Actifs concernés : Portefeuille de placements de la Sun Life composé d'obligations de sociétés cotées en Bourse. La cible vise les 50 plus grands émetteurs financés dans les secteurs importants du portefeuille d'obligations de sociétés cotées en Bourse. Les secteurs importants comprennent les services publics (électricité, services diversifiés et gaz); le pétrole, le gaz et les combustibles; l'aviation; les produits chimiques; les matériaux de construction et le secteur minier.

Mesure: Cadre Net Zero Investment Framework lié à la Paris Aligned Investment Initiative.

Stratégie

Comme la cible est zéro émission nette, nous accordons la priorité aux nouvelles décisions de placement dans les sociétés à fortes émissions de carbone qui ont en place des plans de décarbonisation crédibles. Cette priorité s'inscrit dans notre philosophie de placement, à savoir de soutenir les entreprises tout au long de la transition énergétique. Si une entreprise ne fait pas de progrès dans ce domaine, nous pouvons diminuer notre exposition à cette entreprise dans nos placements ou nous départir de ces placements.



Gestion
SLC

Titres à
revenu fixe

SLC

Notre chemin à suivre

Notre chemin à suivre

Travail à venir

En 2024, Titres à revenu fixe SLC a toujours pour priorité d'étendre ses capacités de production et de communication de données climatiques pour les Clients qui ont des objectifs liés au climat, et de fournir des outils améliorés à nos équipes de placement pour qu'elles puissent prendre des décisions en tenant compte des risques climatiques.

Piliers du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques	Activités en 2023	Prochaines étapes
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un groupe de travail interne sur les risques climatiques. • Surveillance des risques climatiques par le conseil sur la durabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du tableau de bord sur les risques climatiques. • Intégration des risques climatiques dans les processus de planification des affaires et de planification stratégique, au besoin.
STRATÉGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités de communication des renseignements sur l'empreinte carbone aux Clients. • Gestion d'une nouvelle stratégie d'obligations « zéro émission nette ». • Intégration des données sur les risques physiques d'ICE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités de communication des renseignements aux Clients pour l'analyse de scénarios.
GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un tableau de bord interne sur les facteurs ESG qui intègre les données climatiques provenant de fournisseurs tiers. • Évaluation de différents outils d'analyse de scénarios fournis par des tiers pour les risques physiques et les risques de transition. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion d'autres acteurs dans l'évaluation de l'objectif de réduction à zéro des émissions nettes outre les principaux émetteurs.
MESURES ET CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de cibles intermédiaires de réduction à zéro des émissions nettes pour les obligations de sociétés cotées et les actions cotées gérées directement au sein du portefeuille de placements de la Sun Life. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude des cibles intermédiaires relatives aux placements de la Sun Life dans d'autres catégories d'actifs.

Renseignements importants

La Sun Life est une organisation de services financiers à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Pour plus de renseignements, visitez le site www.sunlife.com. Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE) sous le symbole « SLF ».

La marque Gestion SLC désigne les activités de gestion d'actifs institutionnels de la Sun Life ainsi que de la société Sun Life Capital Management (U.S.) LLC aux États-Unis et de la société Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. au Canada. BGO, InfraRed Capital Partners (InfraRed), Crescent Capital Group (Crescent) et Advisors Asset Management (AAM) font aussi partie de Gestion SLC. « Titres à revenu fixe SLC » fait référence au secteur des placements à revenu fixe publics et privés de première qualité de Gestion SLC, représenté par Sun Life Capital Management (U.S.) LLC aux États-Unis et Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. au Canada. Titres à revenu fixe SLC offre des fonds mis en commun, des comptes à gestion distincte et des services-conseils en matière de placements en valeurs mobilières avec le soutien des activités de placement de Gestion SLC.

La société Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. est inscrite comme gestionnaire de portefeuille, gestionnaire de fonds de placement et courtier sur le marché dispensé au Canada, et comme directeur des placements de produits dérivés en Ontario. La société Sun Life Capital Management (U.S.) LLC est inscrite comme conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Elle est également inscrite comme Commodity Trading Advisor (conseiller en opérations sur marchandises) et Commodity Pool Operator (gestionnaire de fonds marché à terme) auprès de la Commodity Futures Trading Commission en vertu du Commodity Exchange Act. De plus, elle est membre de la National Futures Association. Aux États-Unis, les titres sont offerts par Sun Life Institutional Distributors (U.S.) LLC, une société de courtage enregistrée auprès de la SEC, membre de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA).

BGO est un conseiller en gestion de placements immobiliers à l'échelle mondiale et un fournisseur de services immobiliers. Aux États-Unis, les fonds immobiliers sont offerts par BentallGreenOak (U.S.) Limited Partnership, société inscrite comme conseiller en placement auprès de la SEC, ou par Sun Life Institutional Distributors (U.S.) LLC, société de courtage inscrite auprès de la SEC, membre de la Financial Industry Regulatory Authority (« FINRA »). Au Canada, les fonds immobiliers sont offerts par BentallGreenOak (Canada) Limited Partnership, BGO Capital (Canada) Inc. ou Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. La société BGO Capital (Canada) Inc. est inscrite comme gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché dispensé au Canada, et comme gestionnaire de fonds de placement en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

InfraRed Capital Partners est un gestionnaire international de placements axé sur les infrastructures. Exerçant ses activités partout sur la planète, la société gère des capitaux propres dans plusieurs fonds privés et cotés, principalement pour des investisseurs institutionnels du monde entier. Les activités d'InfraRed Capital Partners Ltd. sont autorisées et réglementées au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Crescent Capital Group est un gestionnaire mondial de placements en actifs alternatifs du marché du crédit et un conseiller en placement inscrit auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Crescent offre du financement au moyen de crédit privé (créances de premier et de second rangs, prêts hybrides) à des sociétés ouvertes du marché intermédiaire en Europe et aux États-Unis. De plus, Crescent investit dans les obligations à rendement élevé et les prêts syndiqués importants.

AAM est un distributeur indépendant aux États-Unis, qui offre un éventail de solutions et de produits aux conseillers de firmes de courtage, aux conseillers en placement autorisés et aux courtiers-négociateurs indépendants.

Ce contenu est destiné aux investisseurs institutionnels uniquement. Il ne doit pas être utilisé ni distribué auprès d'épargnants individuels. Tous les placements comportent des risques, y compris une possibilité de perte du capital. Ce document est offert à des fins informatives seulement. Les renseignements qu'il contient sont fournis uniquement à titre de référence en ce qui concerne la société, ses collaborateurs et ses activités de conseil, en tant que société de gestion d'actifs. Les renseignements figurant dans ce rapport ne doivent en aucun cas tenir lieu de conseils précis d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable ni en matière d'assurance ou de placement. Ils ne doivent pas être considérés comme une source d'information à cet égard et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ni de services d'assurance ou de placement. Les investisseurs devraient obtenir l'avis d'un conseiller professionnel avant de prendre une décision en fonction des renseignements qui figurent dans ce document.

Sauf indication contraire, tous les chiffres et toutes les estimations fournis ont été tirés de données internes au 31 décembre 2023. Les montants sont présentés en dollars canadiens (\$) et en dollars américains (\$ US), sauf indication contraire. Les exemples de réalisations et de résultats en matière d'investissement durable, ainsi que les exemples d'initiatives d'engagement, peuvent inclure des données financières en dollars américains ou en dollars canadiens en fonction de la zone géographique concernée. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats futurs.

Les données et renseignements sur le marché présentés dans le présent document sont fondés sur diverses sources, publiées et non publiées, considérées comme fiables. Toutefois, ils n'ont pas été vérifiés de manière indépendante et il n'y a aucune garantie quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Ce document peut présenter des renseignements ou des énoncés qui tiennent compte d'attentes ou de prévisions liées à des événements futurs. Les énoncés prospectifs sont de nature spéculative et peuvent faire l'objet de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient différer de façon importante des énoncés. Par conséquent, n'accordez pas de confiance excessive à ces énoncés prospectifs. Toutes les opinions et tous les commentaires formulés sont susceptibles de changer sans préavis et sont présentés de bonne foi sans responsabilité légale. Sauf indication contraire, tous les chiffres et toutes les estimations fournis sont tirés de données internes et sont à jour à la date de la publication. Toutes les données peuvent changer.

Ce document peut contenir des exemples du programme de recherche ESG interne de la société et ne vise pas à représenter le rendement d'un produit ou d'une stratégie en particulier ni les modalités de placement ou de pondération d'un produit ou d'une stratégie en particulier à un moment donné. Les méthodes, notations et facteurs ESG de Gestion SLC peuvent varier avec le temps et peuvent différer selon l'équipe des placements, le mandat du Client et la stratégie. Des données ESG de tiers sont utilisées dans nos évaluations exclusives du risque ESG. Les renseignements relatifs aux pratiques ESG d'une société obtenus au moyen de rapports de tiers peuvent ne pas être exacts ou exhaustifs. En l'absence de normes et de définitions réglementaires communes en matière de facteurs ESG, ces données peuvent ne pas être cohérentes d'un fournisseur à l'autre et sont sujettes à modification. L'intégration des facteurs ESG consiste à prendre en compte, dans le processus de prise de décisions de placement, les données liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont importantes sur le plan financier, dans le but d'obtenir des rendements corrigés du risque. Sauf indication contraire dans les objectifs de placement, une référence à l'intégration des facteurs ESG ne signifie pas que tout produit est doté d'un objectif ou d'une stratégie de placement alignés sur les facteurs ESG, mais permet plutôt de décrire comment les données ESG peuvent être prises en compte dans le processus de placement global.

L'actif géré de Gestion SLC et de Titres à revenu fixe SLC est arrêté au 31 décembre 2023. L'actif géré de Gestion SLC représente l'actif combiné de Gestion de capital Sun Life (Canada) inc., de Sun Life Capital Management (U.S.) LLC, de BGO, d'InfraRed Capital Partners, de Crescent Capital Group LP et d'Advisors Asset Management, Inc. (AAM). L'actif géré total de la société inclut des liquidités et autres (2,5 G\$ US / 3,4 G\$ CA d'actions d'AAM), ainsi que des engagements non financés (environ 22 G\$ US / 30 G\$ CA). L'actif géré total de la société exclut 37 G\$ US / 50 G\$ CA d'actif administré par AAM. L'actif géré de la société Titres à revenu fixe SLC représente l'actif combiné de Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. et de Sun Life Capital Management (U.S.) LLC, et exclut l'actif géré de BGO, d'InfraRed Capital Partners, de Crescent Capital Group LP et d'Advisors Asset Management, Inc.

Aucune partie du présent document ne peut être i) reproduite, photocopiée ou polycopiée, de quelque façon que ce soit et dans quelque format que ce soit, ni être ii) distribuée à toute personne qui n'est pas un employé, un dirigeant, un directeur ou un agent autorisé du destinataire, sans le consentement écrit préalable de Gestion SLC.

SLC-20230722-2884941

SLC-20230722-2884941

SLC-20240821-3770072